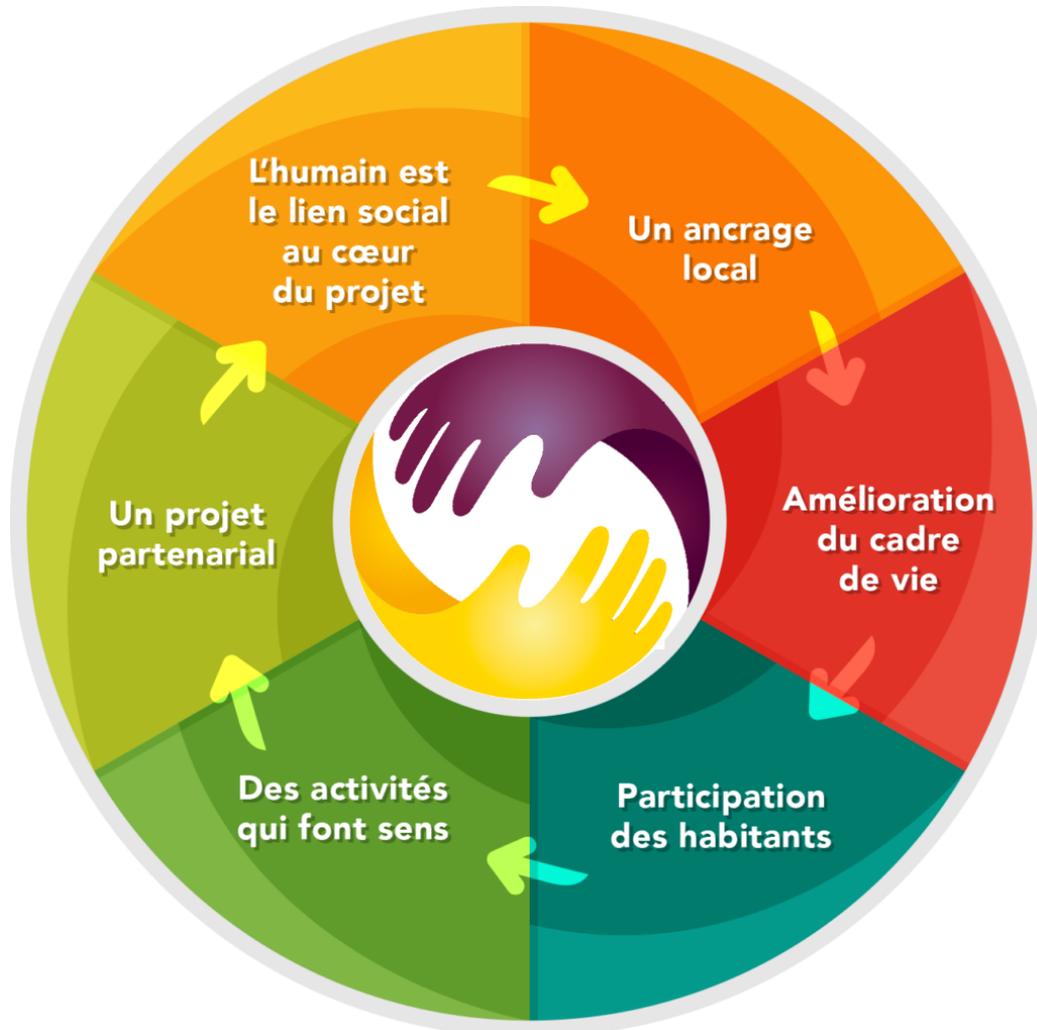


La roue « citoyens »



Sommaire :

Petit rappel et suivi de dossiers	Page 2
Conseil communaux du 23 mai 2019	Page 3
Conseil communaux du 21 mars 2019	Page 9
Conseil communaux du 25 avril 2019	Page 13

Coordination générale :

Annick van den Ende
Etienne Chalon
Didier Feller

45 rue de Pierrard
59 rue de Dampicourt
5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois
B - 6762 Saint-Mard
B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83
☎ (+32) 494 73 18 74
☎ (+32) 471 06 51 15

✉ annick.vandenende@gmail.com
✉ etienne.chalon@skynet.be
✉ didierfeller@yahoo.com

Site web: www.citoyens-virton.be

✉ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

1. PETIT RAPPEL... et SUIVI DE DOSSIERS

Légumerie-Conserverie de Virton.

Un projet qui fut initié en novembre 2015 et qui reçut un accord de subside en juillet 2016

Ce projet de légumerie-conserverie résulte d'une excellente collaboration entre l'abattoir de Virton et la Coopérative de Gaume.

Cette légumerie, agréée bio, aura pour fonction d'acheter, transformer et vendre les productions des maraîchers de la région. Elle leur apportera donc un soutien logistique très important.

Sa situation, accolée à l'abattoir de Virton, entraînera une belle opportunité de synergie afin de mieux répondre encore à la demande croissante de la clientèle. Il est en effet apparu qu'il existait une forte demande de la clientèle pour qu'aux colis de viande soient associés des légumes. Cette association abattoir-légumerie rencontrera également notre souhait de promouvoir les circuits courts pour la commercialisation des produits locaux.



C'est lors de la précédente législature que ce projet fut initié par l'ancien Echevin de l'abattoir, Etienne Chalon.

En effet, c'est en novembre 2015 que le Collège Echevinal a soumis au Conseil communal une délibération acceptant de mettre à disposition du Parc Naturel de Gaume un terrain situé dans le talus en face de l'abattoir (voir photo). Le 24 juillet 2016, M. le Ministre René Collin annonça que le Gouvernement Wallon avait accepté de subsidier cette légumerie à hauteur de 480.000 euros.

Courant 2018, des réunions eurent lieu avec la Direction du Parc Naturel de Gaume, des architectes et des maraîchers locaux pour finaliser le projet.

C'est donc avec un réel plaisir que nous avons récemment appris par la presse que les travaux de construction de la légumerie-conserverie de Virton débuteraient dans un mois.

Coordination générale :

Annick van den Ende

Etienne Chalon

Didier Feller

45 rue de Pierrard

59 rue de Dampicourt

5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois

B - 6762 Saint-Mard

B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 494 73 18 74

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

✉ didierfeller@yahoo.com

Site web: www.citoyens-virton.be

✉ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

2. LES CONSEILS COMMUNAUX

- Conseil communal du 23 mai 2019

En introduction, Pascal Massart souligne ENCORE une fois le manque de respect de la majorité envers la minorité. Ce n'est que 7 jours francs avant (délai légal strictement minimum) que celle-ci fut prévenue de la tenue du Conseil. Une tactique de la majorité pour compliquer la tâche de la minorité dans la préparation du Conseil.

Bonne gouvernance ?

Et pourtant dans leur Déclaration de Politique Communale (DPC), ils parlent de « coopération politique » comme étant « la volonté de dialogue et le sens du respect. Il s'agit de travailler de concert afin d'atteindre les mêmes fins. Un esprit de coopération avec les groupes de la minorité sera privilégié ».

Nous attendons toujours que le Conseil soit filmé comme promis par les Ecolos...

Maintenant qu'ils sont en majorité et compte tenu de leurs très rares interventions, l'idée de filmer les débats ne leur paraît-elle plus aussi bonne ?

Budget 2019 du CPAS : Une présentation en 5 minutes chrono !

L'ordre du jour de ce Conseil communal de mai proposait en son premier point, une délibération importante, l'approbation du budget 2019 du CPAS.

D'emblée, il semble qu'il faille rappeler que : le budget est à la fois un document à portée économique mais également politique. Ce document peut s'entendre comme la traduction, en termes financiers, des priorités de développement et de gestion de la majorité dirigeante.

Dès lors, au regard des enjeux sociaux et des défis à relever sur notre Commune, les conseillers communaux s'attendaient de la part du Président du CPAS à une présentation chiffrée et relativement détaillée des orientations et des choix qu'il se proposait de soutenir.



Coordination générale :

Annick van den Ende

45 rue de Pierrard

B - 6761 Chenois

☎ (+32) 473 52 59 83

✉ annick.vandenende@gmail.com

Etienne Chalon

59 rue de Dampicourt

B - 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 494 73 18 74

✉ etienne.chalon@skynet.be

Didier Feller

5 rue sur le Terme

B - 6760 Virton

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ didierfeller@yahoo.com

Site web: www.citoyens-virton.be

☎ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

Il n'en fut rien !

Et pourtant, ne devait-on pas s'attendre à un nouvel élan?

Le Conseil communal a dû se contenter de la lecture de quelques passages de la note de politique générale.

Le Président fait état de deux constats suite à son examen du budget préparé par l'administration et à propos duquel il n'a pas trouvé opportun d'y proposer des arbitrages.

Son premier constat : « *L'équilibre budgétaire 2019 résulte d'un prélèvement significatif sur le fonds de réserve ordinaire* » gardant ainsi l'intervention communale à la hauteur des 4 derniers exercices. « *Toutefois, ce constat doit être nuancé par deux éléments, le taux de réalisation du budget 2019 et le résultat du compte 2018.* »

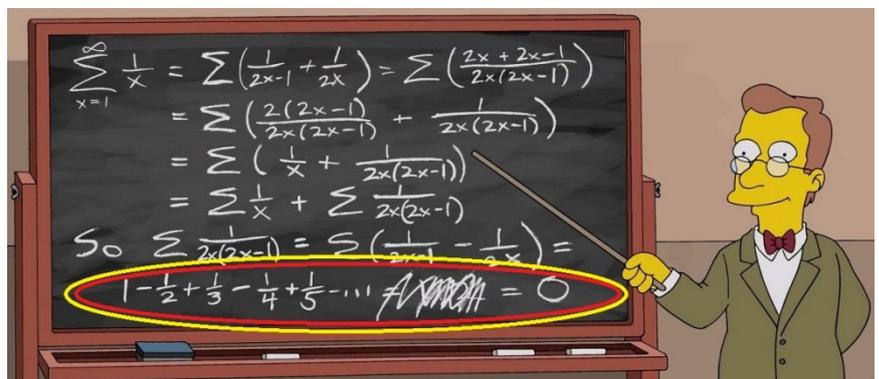
Son second constat : « *L'originalité et la créativité doivent guider une action neuve afin de préserver l'objet social du CPAS.* »

Certes, dirons-nous.

Et quoi ? Concrètement cela signifie quoi ?

Pas de réponse !

Puis, il présente rapidement deux opportunités pour le CPAS : répondre aux derniers appels à projet subventionnés par la Région wallonne, à savoir : Initiatives locales d'intégration des personnes étrangères et verdissement de la flotte.



Enfin, deux orientations : recrutement d'un directeur pour la maison de repos et d'un directeur financier.

Ce fut effectivement un changement profond de paradigme : présentation rudimentaire en 5 minutes chrono !

Coordination générale :

Annick van den Ende

Etienne Chalon

Didier Feller

Site web: www.citoyens-virton.be

☎ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

45 rue de Pierrard

59 rue de Dampicourt

5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois

B - 6762 Saint-Mard

B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 494 73 18 74

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

✉ didierfeller@yahoo.com

Face à ces propos, Annick VAN DEN ENDE convient qu'on ne « *s'approprie pas l'objet CPAS en quelques semaines* » et qu'elle peut comprendre qu'il y ait « *un besoin de prise de recul* » en ce début de législature.

En effet, elle a pu pointer des avis de la fédération des CPAS non intégrés, des questions en suspens, des incohérences, ..., dans les documents.

Elle apporte les seuls éléments chiffrés !

Avant la confection de ce budget 2019, le CPAS possède un fonds de réserve ordinaire de 1.070.070 €, un fonds de réserve extraordinaire de 256.793 € et des provisions de 152.742€. Ces différents « bas de laine » ont été constitués durant la dernière législature afin de pouvoir stabiliser au maximum l'intervention communale.

Cela permettra également d'atténuer les effets liés aux besoins supplémentaires en dotations communales relatifs au projet d'extension et de reconditionnement de la MR-MRS « L'Amitié » annoncés depuis 2013 et actualisés en 2017-2018 par une étude à nouveau approfondie lors de l'obtention des subsides de 6.000.000 € de la Région wallonne.

Le boni du compte 2018 avoisinant les 330.000 € apporte également des marges supplémentaires pour l'avenir.

Didier FELLER s'étonne vivement de devoir approuver un budget de cette importance sans aucune explication et précision de la part du Président du CPAS. Aucune information sur les investissements prévus en 2019 à l'extraordinaire !

Après réformation demandée par la Directrice financière ff de la commune, le budget fut approuvé par la majorité, la minorité dans son ensemble s'est abstenue.

Extension du home l'Amitié : problème de pollution du sol

A l'issue de la « discussion » sur le budget du CPAS, des questions ont été posées sur les éventuels problèmes de pollution du sol au Home l'Amitié.

Le sol serait pollué et des études sont en cours pour évaluer les surcoûts qu'engendreront les traitements de dépollution nécessaires. En attendant les travaux ont été retardés quelque peu.



Coordination générale :

Annick van den Ende

45 rue de Pierrard

B - 6761 Chenois

☎ (+32) 473 52 59 83

✉ annick.vandenende@gmail.com

Etienne Chalon

59 rue de Dampicourt

B - 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 494 73 18 74

✉ etienne.chalon@skynet.be

Didier Feller

5 rue sur le Terme

B - 6760 Virton

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ didierfeller@yahoo.com

Site web: www.citoyens-virton.be

☎ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

Le Président du CPAS signale qu'un décret en matière de lutte contre la pollution du sol sera « plus accommodant » l'année prochaine...et dès lors, il serait opportun d'attendre.

Il informe également qu'une solution envisagée serait d'enfouir la terre polluée sous le bâtiment...

Solution ?

Affaire à suivre....

Les panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

Le montant prévu pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux atteindra plus de 200.000 euros.

Cette initiative Ecolo est louable mais ces projets ne semblent pas avoir fait l'objet de réflexion très approfondie (pourquoi ne pas tout d'abord isoler les bâtiments ? Pourquoi exactement le même coût sur 3 bâtiments totalement différents...) ...

Silence complet des 3 représentants communaux Ecolo...

Pas un mot... ???



Le Plan d'Investissement Communal 2019-2021 (PIC)

Le montant total des subsides accordé est de 625.023 €..... et..... le montant total des projets prévus s'élève à 4.212.584 € !!!

En règle générale, il est préconisé de proposer un programme allant jusqu'à 150-200% du montant des subsides....

A Virton, on approche les 700 % !

Coordination générale :

Annick van den Ende

Etienne Chalon

Didier Feller

Site web: www.citoyens-virton.be

☎ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

45 rue de Pierrard

59 rue de Dampicourt

5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois

B - 6762 Saint-Mard

B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 494 73 18 74

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

✉ didierfeller@yahoo.com

La majorité va mettre des panneaux solaires (voir page 6) partout où c'est possible (dont la plupart ne couvriront que la moitié de la consommation) sans faire au préalable une étude d'isolation de ces bâtiments (Cela allait arriver !).

Ensuite, ce sont des travaux de voiries/égouttages dans les villages. Ils devront faire des choix.

Comme signalé à de nombreuses reprises dans leur DPC, vont-ils faire une consultation populaire afin de prioriser certains investissements ?

Avant de se relancer dans de nouveaux projets très coûteux, qu'en est-il de ceux commencés voici des années (Rue St Roch, le mur du cimetière, la Grand Place, rue de Bohez à Ethe) ?

Un projet repris dans la liste concerne les travaux d'égouttage de la rue du Moulin. En novembre 2017, le Conseil communal avait donné son accord à l'unanimité pour que ces travaux se fassent sur le budget propre de la commune à hauteur de 31.000 euros.

L'Echevin des grands travaux s'y était fermement opposé !

Ils sont à nouveau programmés pour 2019 mais pour plus de 50.000 euros !

Deux ans de perdu pour épurer complètement le Ton. Même s'il y a des subsides, il s'agit quand même de l'argent du contribuable, c'est-à-dire vous et nous.



Coordination générale :

Annick van den Ende

Etienne Chalon

Didier Feller

Site web: www.citoyens-virton.be

☎ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

45 rue de Pierrard

59 rue de Dampicourt

5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois

B - 6762 Saint-Mard

B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 494 73 18 74

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

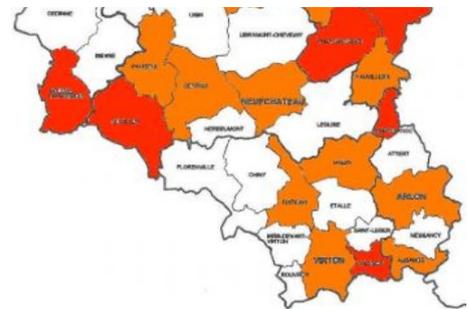
✉ didierfeller@yahoo.com

Enfin, un grand absent de la liste des projets prévus par la majorité IC/Ecolo/EA est la traversée de Saint-Mard.

Ce projet, essentiel pour la sécurité et la mobilité du centre de Saint-Mard ne faisait-il pas pourtant partie du programme électoral des IC ?

Plan de Cohésion sociale 2020- 2025

Contrairement à son collègue du CPAS, l'Echevine en charge de cette matière a pris le temps de présenter aux conseillers communaux les fondements de la cohésion sociale et les principes de base.



C'est ainsi qu'ils se sont vu projeter une vidéo confectionnée par Région wallonne pour le lancement du plan précédent 2013-2019.

Puis, sur base de données statistiques établies par l'institution wallonne des études statistiques et d'un sondage en ligne réalisé par la Ville, elle dégage les axes retenus pour la Commune de Virton et les 14 actions sélectionnées pour le nouveau plan de Cohésion Sociale.

S'agissant de la poursuite intégrale des actions développées dans le cadre du plan précédent, Annick VAN DEN ENDE se dit rassurée et satisfaite.

En effet, un important travail de fond avait été développé depuis 2013 et il aurait été dommage de ne plus les poursuivre malgré une diminution substantielle des subsides accordés par la Région wallonne.

La poursuite de la bourse WIN WIN est également une très bonne nouvelle.



Coordination générale :

Annick van den Ende

Etienne Chalon

Didier Feller

Site web: www.citoyens-virton.be

☎ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

45 rue de Pierrard

59 rue de Dampicourt

5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois

B - 6762 Saint-Mard

B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 494 73 18 74

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

✉ didierfeller@yahoo.com

Ne laissons personne au bord du chemin, disent-ils !

Avant de passer au huis clos, Didier FELLER s'inquiète à nouveau de la problématique des licenciements.

Un syndicat interpelle à propos de 2 licenciements éventuels au CPAS et cela en plus des 4 déjà survenus à la Commune le mois précédent et pour lesquels une demande d'explication avait déjà été formulée par la minorité.

S'agissant d'un dossier en cours, le Président du CPAS n'a pas répondu en séance publique.

Et pourtant.....

« Il y en a qui contestent, qui revendiquent et qui protestent. Moi, je ne fais qu'un seul geste, je retourne ma veste... »

Certains membres Ecolo et EA de l'actuelle majorité pourraient s'approprier les paroles de Jacques Dutronc ...



Petit rappel...

Conseil du 10 février 2017 : saynète préparée par les conseillers de l'opposition de l'époque, Ecolo et PS (devenu EA) où ils se posaient des questions à propos de la façon de communiquer et d'écouter entre les détenteurs de l'autorité et les exécutants...

Publivire du 15 février 2017...

Un conseiller socialiste écrit : *« Un collègue communal aveugle et sourd, obnubilé par les chiffres qui vise des solutions faciles (la réduction du coût du travail...). »*

Ces 4 licenciements sans indemnité compensatoire sont-ils de nature à répondre à ce malaise qu'ils dénonçaient depuis leur banc de l'opposition ?

Coordination générale :

Annick van den Ende

Etienne Chalon

Didier Feller

Site web: www.citoyens-virton.be

☎ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

45 rue de Pierrard

59 rue de Dampicourt

5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois

B - 6762 Saint-Mard

B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 494 73 18 74

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

✉ didierfeller@yahoo.com

- Conseil communal du 21 mars 2019

Mise en conformité incendie des bâtiments accessibles au public... Qu'a fait et que fait le bourgmestre ?

Le premier point à l'ordre du jour de ce conseil portait sur les synergies et les économies d'échelles à poursuivre voire à développer entre le CPAS et la commune comme notamment la mise à disposition gratuite de locaux affectés à certaines activités du CPAS.

Etienne CHALON a posé la question de savoir si tous les locaux, qu'ils soient communaux ou non, mis à disposition des associations (locaux pour les jeunes de Chenois, pour les harmonies, les scouts, les clubs d'informatique, ...) et accessibles au public étaient en conformité incendie.

La réponse donnée fut que cela était en cours de régularisation.

Interpellant voire inquiétant !

On imagine bien que Monsieur le Bourgmestre, ayant en charge cette matière, reviendra devant le Conseil communal avec un inventaire précis et prendra les dispositions qui s'imposent le cas échéant.



Engagement de deux employés d'administration pour le département finances-comptabilité et pour le département du personnel à la Commune ... Et les synergies possibles et prévues avec le CPAS ?

A peine le programme des synergies adopté pour l'année en cours (collaboration étroite entre les départements RH et finances de deux institutions, économies de moyens,) que deux engagements communaux sont lancés sans même analyser les potentialités au niveau du CPAS. Cherchez l'erreur !

Coordination générale :

Annick van den Ende

Etienne Chalon

Didier Feller

45 rue de Pierrard

59 rue de Dampicourt

5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois

B - 6762 Saint-Mard

B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 494 73 18 74

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

✉ didierfeller@yahoo.com

Site web: www.citoyens-virton.be

✉ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

Subside pour l'accueil extra-scolaire 2019-2020 : « Quand un enfant devient presque égal à un enfant ! »

L'Echevine Ecolo en charge de ce dossier a revu et a augmenté le budget relatif aux aides octroyées en la matière (31.000 €) : un montant forfaitaire par 2 heures est octroyé par enfant.

Il était grand temps... Il faut dire que durant la dernière législature, absolument rien n'avait été fait au grand désespoir des opérateurs (Enseignement de la Communauté française : Ecole de la Bellevue à Ethe, Ecole fondamentale de Saint-Mard, Ecole ARNO section primaire de Virton – Enseignement libre : Ecole fondamentale d'Etche et de Saint-Mard, Ecole « Les Sources » à Virton).

Annick VAN DEN ENDE félicite l'Echevine pour cette avancée positive et appréciée par le secteur de l'accueil extra-scolaire. Enfin, « un enfant est égal à un enfant ! » ... Presque ! En effet, elle lui suggère de poursuivre sur cette voie et en appliquant les dispositions du décret du 7 juin 2001 relatif aux avantages sociaux.

L'Echevine, consciente de la problématique, s'est engagée à continuer dans la mesure du possible à mettre en place les moyens qui s'imposent.

Plaines de vacances 2019.

L'organisation des plaines de vacances est en tout point identique à ce qui se pratiquait les années précédentes.

Didier FELLER s'est réjoui de la poursuite d'un tel programme apprécié par les familles. Il pointe toutefois une attente non satisfaite et pourtant si fortement défendue par l'Echevine Ecolo par le passé : le transport des enfants du domicile au lieu d'activité ne sera pas proposé.

Coordination générale :

Annick van den Ende	45 rue de Pierrard	B - 6761 Chenois	☎ (+32) 473 52 59 83	✉ annick.vandenende@gmail.com
Etienne Chalon	59 rue de Dampicourt	B - 6762 Saint-Mard	☎ (+32) 494 73 18 74	✉ etienne.chalon@skynet.be
Didier Feller	5 rue sur le Terme	B - 6760 Virton	☎ (+32) 471 06 51 15	✉ didierfeller@yahoo.com

Site web: www.citoyens-virton.be

✉ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

Création d'un conseil consultatif : Démocratie et participation citoyenne – Quand la minorité propose une initiative intéressante avant la majorité !

A l'initiative d'Annick VAN DEN ENDE et d'André GILLARDIN pour le groupe CITOYENS et rejoint par le groupe CDH, un point supplémentaire fut ajouté à l'ordre du jour.

Ils proposent le principe de création d'un conseil consultatif spécialement dédié au développement de la participation citoyenne au sein de notre Commune en vue :

- de vivifier la démocratie de proximité à Virton,
- de fédérer les habitants autour de projets novateurs et porteurs pour notre Commune,
- d'ouvrir mieux encore la participation non seulement aux citoyens mais à toute notre population (conseil des enfants, des aînés, étrangers,...)
- de proposer de nouveaux modèles incluant l'intelligence collective et créative des citoyens, tout en y associant les services communaux,
- d'apporter des initiatives originales et adaptées à notre Commune,
- ...

La majorité n'ayant pas encore terminée sa Déclaration de Politique Communale (DPC) n'a malheureusement pas été réceptive à cette proposition arguant qu'elle avait des projets et des idées sur la question.

Unanimes, les groupes CITOYENS et CDH regrettent cette position de fermeture.

Un conseiller Ecolo se faisant fort de maîtriser ce sujet promet de mettre en œuvre des outils de participation citoyenne rapidement.

Ce point est reporté en attente de la DPC et de projets concrets.

Coordination générale :

Annick van den Ende	45 rue de Pierrard	B - 6761 Chenois	☎ (+32) 473 52 59 83	✉ annick.vandenende@gmail.com
Etienne Chalon	59 rue de Dampicourt	B - 6762 Saint-Mard	☎ (+32) 494 73 18 74	✉ etienne.chalon@skynet.be
Didier Feller	5 rue sur le Terme	B - 6760 Virton	☎ (+32) 471 06 51 15	✉ didierfeller@yahoo.com

Site web: www.citoyens-virton.be

✉ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

- Conseil communal du 25 avril 2019

Dès l'entame de ce Conseil, la minorité par la voix du chef de groupe CDH exprime encore et toujours un profond regret de ne pas connaître avec un délai plus commode le planning des Conseils communaux.

L'ordre du jour comportait 70 points de séance publique dont certains sont très lourds (la Déclaration de Politique Communale, modifications budgétaires, compte communal,) plus 8 points pour le huis-clos.

Il y a manifestement, le premier Echevin ne s'en cache pas, une volonté de la majorité à mettre des bâtons dans les roues de la minorité quant à son travail de préparation.

Et ensuite, cette même majorité prétendra haut et fort vouloir développer une autre culture de bonne gouvernance...

Des mots !

Toujours des mots sans plus !

La déclaration de Politique Communale (DPC) : « *On doit rêver un peu !* »

Les conseillers ont entendu pendant plus d'une heure une présentation à trois voix (IC-Ecolo et EA) de ce que les membres de la majorité considèrent être la « vision pour Virton ».

Des grandes idées telles que la « *Culture de la participation* », « *Ne laisser personne au bord du chemin* », « *Eviter de payer et de subir demain le prix de l'inaction* », « *Engager Virton dans la transition écologique* », ..., ont largement été exposées.

Cette note ayant été préalablement débattue en interne avec les membres et sympathisants du groupe « CITOYENS », Annick VAN DEN ENDE relate leurs positions.

Tout d'abord, elle signale que son groupe se réjouit de pouvoir prendre connaissance du résultat de cette longue réflexion sur leur projet politique reprenant une liste très large de bonnes intentions !

Toutefois, de nombreux points sont très souvent théoriques, bien trop loin du concret et de la faisabilité financière : « Cela ressemble fort à un bon programme électoral ! ».

Coordination générale :

Annick van den Ende

Etienne Chalon

Didier Feller

45 rue de Pierrard

59 rue de Dampicourt

5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois

B - 6762 Saint-Mard

B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 494 73 18 74

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

✉ didierfeller@yahoo.com

Site web: www.citoyens-virton.be

✉ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

Les nombreux constats mis en évidence furent largement partagés par l'ensemble des groupes « CITOYENS » et « CDH » de la minorité.

Dès lors, la minorité, pas convaincue à ce stade, s'est dite impatiente de pouvoir lire le programme stratégique transversal (PST) prévu normalement pour fin septembre qui devrait être moins réflexif, plus concret et réaliste.

A l'issue des débats nourris, l'Echevine Ecolo conclut par ses propos : « On doit rêver un peu ! »

L'emploi des étudiants par la Commune

La majorité IC/ECOLO/EA a décidé de se passer du service de 20 étudiants pendant les vacances.

L'emploi des jeunes est un appoint important à celui de nos ouvriers communaux. En effet, alors que ces derniers prennent pour la plupart leurs vacances, les étudiants participent à l'entretien de nos biens communaux (abris touristiques, bancs, ...). Cet appoint fut très utile aussi lorsque, tout herbicide étant interdit, il fallut trouver d'autres solutions pour éliminer les mauvaises herbes envahissant nos rues et quartiers.

L'emploi des jeunes joue aussi un rôle social important pour les confronter au monde du travail et plus particulièrement celui de la Commune,



Encore une économie irréfléchie...

Désignation de représentants au SI : Encore une tentative communale pour torpiller le SI...

En profitant de l'absence d'Etienne CHALON, Président du SI, hospitalisé, et faisant donc fi de la plus élémentaire des corrections, la majorité a désigné, pour le SI, 10 autres représentants de la Ville (tous issus de la majorité...) qui devraient s'ajouter aux 16 déjà présents...

Ecœurés par cette manœuvre bassement politique (bonne gouvernance ???) en l'absence du principal intéressé, tous les conseillers de la minorité (Citoyens et CDH) sont sortis lors du vote pour manifester leur totale réprobation.

Coordination générale :

Annick van den Ende

45 rue de Pierrard

B - 6761 Chenois

☎ (+32) 473 52 59 83

✉ annick.vandenende@gmail.com

Etienne Chalon

59 rue de Dampicourt

B - 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 494 73 18 74

✉ etienne.chalon@skynet.be

Didier Feller

5 rue sur le Terme

B - 6760 Virton

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ didierfeller@yahoo.com

Site web: www.citoyens-virton.be

✉ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

Surpris par cette sortie, les membres de la majorité ont été contraints de « bidouiller » en dernière minute la composition de la liste des 10 personnes...

Cette majorité IC/Ecolo/EA comptant pourtant en son sein d'illustres hommes de loi (...), aurait été bien inspirée de demander conseil à la tutelle avant de prendre cette initiative...

Affaire à suivre....

Modifications budgétaires n° 1... NO COMMENT !

La présentation et les explications de l'Echevin (IC) du Budget et des Finances ont été loin s'en faut peu rassurantes et peu convaincantes !

Beaucoup d'avertissements de la directrice générale et de la directrice financière sont plus qu'interpellants :

Quelques constats de la Directrice générale :

« L'équilibre budgétaire à l'exercice propre a pu être atteint après avoir opéré des « REDUCTIONS » en vue d'atteindre cet équilibre et ce, malgré une recette à l'exercice propre de plus de 100.000 € (suite à des rectifications d'écritures techniques) !»

« Le budget comporte un boni à l'exercice propre de 8.806,35€ ! »

« Je rappelle qu'il est de nécessité IMPERIEUSE d'élaborer une programmation budgétaire pluriannuelle réfléchie ! »

« Il y aura lieu à très court terme de prévoir un nombre de projets moins importants ! »

Quelques constats de la Directrice financière :

« J'é mets de sérieuses CRAINTES en ce qui concerne l'ordinaire ! »

« Des crédits budgétaires de fonctionnement de l'administration ont été rabotés et j'é mets des doutes sur le fait que ceux-ci soient suffisants en fin d'année afin d'honorer nous fournisseurs ! »

« En ce qui concerne l'extraordinaire, le MANQUE de MAITRISE de celui-ci fait craindre des oublis et des erreurs ! »

Coordination générale :

Annick van den Ende

Etienne Chalon

Didier Feller

Site web: www.citoyens-virton.be

☎ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

45 rue de Pierrard

59 rue de Dampicourt

5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois

B - 6762 Saint-Mard

B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 494 73 18 74

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

✉ didierfeller@yahoo.com